

Frais admissibles

Le tableau si bas recense la majorité des dépenses admissibles. Si vous ne trouvez pas le type de matériel ou achat que vous souhaitez faire avec cette subvention, n'hésiter pas à nous contacter. Nos informations de contact sont présentes à la fin du document.

Achat ou location de matériel et d'équipement durable et sécuritaire permettant la pratique d'activités physiques et de plein air

- Équipements sportifs et de plein air (ex: ski, patins, vélo, kayak, casque de sécurité, veste de flottaison, sac à dos, tente, sac de couchage etc.);
- Matériel de jeu et d'activité physique (ex: ballons et balles, bâtons, buts, paniers, gants, tapis de yoga, tapis de gymnastique, etc.);
- Support pour aider au patinage, articles pour jouer dans la neige ou dans le sable (pelle, chaudière, botte et manteau de pluie pour enfants, etc.);
- Matériel de réparation et d'entretien d'équipement d'activité physique, frais d'entretien;
- Chronomètre, système de chronométrage ou tableau indicateur électronique;
- Remorque pour transporter l'équipement de plein air;

Activités et événements à la population

- Location de salles, locaux (prioriser les partenariats);
- Installations éphémères relatives à la tenue d'événement (affiches, chapiteau en cas de pluie etc.);
- Ressources humaines (salaire) pour l'animation d'activités physiques (ex : jeux gonflables, «trampoline bungee»);
- Publicité et promotion;

Aménagement et réaménagement d'un espace public

- Ressources humaines (salaire) et matériaux pour la réalisation des travaux;
- Location ou achat d'équipement ou d'outils pour la réalisation des travaux;
- Module de jeux, balançoires, mur d'escalade, piste d'hébertisme, parcours, etc.;
- Lignage et panneaux de signalisation;
- Système d'éclairage (démontrer que cela va permettre d'allonger les heures de pratique d'activités physiques et de plein air);
- Location ou achat d'équipement pour l'entretien des pistes, sentiers et lieux de pratique (favoriser tout de même les partenariats possibles);
- Achat ou fabrication d'un petit cabanon pour l'entreposage du matériel ou de l'équipement sportif ou de plein air;

Sortie de plein air

- Frais d'essence;
- Frais pour la location d'un autobus ou d'un autre moyen de locomotion;
- Frais d'entrée (tarif de groupe) pour une sortie de groupe;
- Frais de camping (tarif de groupe) pour une sortir de groupe;
- Location d'équipement;

Frais de main d'oeuvre (avantages sociaux compris)

- Salaire pour l'animation d'une activité;
- Salaire pour l'encadrement d'une activité;
- Salaire pour la réalisation de travaux d'aménagement/réaménagement d'espace public;
- Salaire pour temps de libération d'une enseignante ou d'un enseignant pour vivre une activité physique ou de plein air avec ses élèves;
- Salaire pour la conduite d'autobus;

Promotion des lieux de pratique, des sentiers, des activités ou des événements

- Graphisme;
- Impression;
- Achat ou placement publicitaire;

EXEMPLES DE DÉPENSES NON ADMISSIBLES

- Matériel assurant la sécurité (radios bidirectionnelles, dossards, trousse de premiers soins, sifflets, drapeaux, caméra de surveillance, etc.);
 - Moyens de transport motorisés;
 - Jumelles, loupes, GPS, table de billard, jeu de fléchettes et carnet de marche;
 - Matériel relatif à l'alimentation et l'hydratation (bouteilles d'eau, réchaud, vaisselle, nourriture, etc.);
 - Matériel remis à chaque individu (médaille, bourse, souliers, montre, articles promotionnels, Uniformes d'équipes sportives, vêtements, prix, etc.);
 - Ipad, système électronique, tableau d'affichage électronique et vélo-pupitre;
 - Taxes, frais d'assurance, frais d'hébergement, frais d'entrée individuel, Permis à la Régie des alcools, des courses et des jeux; et frais de transport du matériel;
-
- Achat d'un terrain et géoréférencement des sites de pratique;
 - Élaboration des plans et devis;
 - Caractérisation d'un cour d'eau;
 - Location ou achat d'un système de son pour de la musique d'ambiance, lumières d'ambiance, foyer;
 - Panneau ou système d'information (ex: tableau d'informations de la ville, interprétation de la nature);
 - Achat, aménagement d'un abri, pergola ou tout autre équipement qui a comme objectif de créer un ombrage;
-
- Développement d'une application ou d'un site web;
 - Ressource humaine pour de la formation (offrir ou recevoir de la formation);
 - Ressource humaine pour la planification, l'élaboration ou la coordination d'un programme ou d'une activité;
 - Ressource humaine pour la surveillance d'un lieu de pratique;
 - Ressource humaine pour l'entretien récurrent d'un lieu de pratique;